

### PUBLIC

Salarié d'une structure d'aide et  
soin à domicile

### Pré requis

Attestation de réussite du  
parcours d'autoformation de  
l'INRS@01001 « Acquérir des  
bases en prévention des risques  
professionnels »

### DURÉE

21 heures en présentiel  
(2 + 1 jour)  
1,5 jours de travaux d'intersession  
répartis sur 4 à 8 semaines  
½ journée d'accompagnement

### LIEU

Dans votre établissement

ou

nos locaux

*Accessibilité personne*

*handicapée : place de  
stationnement, ascenseur, toilette*

### DATE

A définir, à votre convenance

### COÛT

Nous contacter

### ÉVALUATION ET VALIDATION

A l'issue de la formation, le  
participant ayant satisfait aux  
exigences certificatives se voit  
délivrer un certificat d'acteur AP  
ASD

La prolongation du certificat est  
conditionnée par le suivi d'un  
stage « Maintien et Actualisation  
des Compétences » tous les 36  
mois (14 heures)

### OBJECTIFS

Venir en appui de la direction pour organiser et d'animer la démarche  
de prévention des risques professionnels de sa structure

Elaborer un projet de prévention des risques professionnels de la  
structure

Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation  
de travail

### CONTENU

Identification des principaux risques du secteur

Les enjeux de la prévention

Estimation du niveau de maturité de la structure en matière de  
prévention

Développement de la démarche de prévention correspondant à la  
stratégie de la structure

Observation et analyse d'une situation de travail

Proposition et mise en place des actions de prévention

Elaboration et animation d'un projet de prévention

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur des exposés-débats, échange, étude de cas

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur, tableau blanc